

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025**

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1.895.409 dinars, un actif net de 1.861.763 dinars et un bénéfice de la période de 196.823 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 82,01% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 17,99% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 Avril 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	Année 2024
Portefeuille-titres	4	1.554.508	1.343.883	1.663.949
		_____	_____	_____
Actions et droits rattachés		1.554.508	1.343.883	1.663.949
		_____	_____	_____
Placements monétaires et disponibilités		340.901	326.044	394.055
		_____	_____	_____
Disponibilités		340.901	326.044	394.055
		_____	_____	_____
TOTAL ACTIF		1.895.409	1.669.927	2.058.004
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	5	11.585	9.585	7.236
Autres créditeurs divers	6	22.061	24.256	30.509
TOTAL PASSIF		33.646	33.841	37.745
ACTIF NET				
Capital	7	1.841.100	1.628.926	1.981.324
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		32.252	19.883	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(11.589)	(12.723)	38.935
ACTIF NET		1.861.763	1.636.086	2.020.259
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1.895.409	1.669.927	2.058.004

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Revenus du portefeuille-titres	8	-	-	87.792
Dividendes		-	-	87.792
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		-	-	87.792
Charges de gestion des placements	9	(6.417)	(5.411)	(25.544)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(6.417)	(5.411)	62.248
Autres charges	10	(5.631)	(6.903)	(30.120)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12.048)	(12.313)	32.128
Régularisation du résultat d'exploitation		459	(410)	6.807
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		(11.589)	(12.723)	38.935
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(459)	410	(6.807)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(118.776)	(9.311)	140.632
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		333.356	840	16.116
Frais de négociation de titres		(5.709)	(418)	(3.777)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		196.823	(21.202)	185.099

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	196.823	(21.202)	185.099
Résultat d'exploitation	(12.048)	(12.313)	32.128
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(118.776)	(9.311)	140.632
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	333.356	840	16.116
Frais de négociation de titres	(5.709)	(418)	(3.777)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(355.319)	88.185	266.057
Souscriptions			
- Capital	103	92.253	710.392
- Régularisation des sommes non distribuables	12	(3.023)	27.022
- Régularisation des sommes distribuables	1	706	18.344
Rachats			
- Capital	(340.152)	(1.798)	(448.584)
- Régularisation des sommes non distribuables	(9.059)	67	(29.580)
- Régularisation des sommes distribuables	(6.225)	(19)	(11.537)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(158,496)	66,983	451,156
ACTIF NET			
En début de période	2.020.259	1.569.103	1.569.103
En fin de période	1.861.763	1.636.086	2.020.259
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	19.152	16.385	16.385
En fin de période	15.865	17.341	19.152
VALEUR LIQUIDATIVE	117,350	94,348	105,485
TAUX DE RENDEMENT	11,25%	(1,48%)	10,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable Actions de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Ministre des finances, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « L'UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI BOURSE » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l' « UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2025.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 1.554.508 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		1.510.572	1.554.508	83,50%
	Actions		1.510.572	1.554.508	83,50%
TN0003400058	AMEN BANK	4.650	185.930	185.930	9,99%
TN0004700100	ATL	13.954	54.414	64.035	3,44%
TN0001800457	BIAT	1.367	111.113	134.890	7,25%
TN0002200053	BT	36.000	181.210	183.960	9,88%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	62.835	140.600	135.598	7,28%
TN0007570013	EURO CYCLE	9.949	235.030	143.176	7,69%
TN0007610017	SAH	8.000	77.239	95.112	5,11%
TN0007740012	SAMI	28.069	103.669	183.206	9,84%
TN0001100254	SFBT	15.000	176.174	180.000	9,67%
TN0001400704	SPDIT	6.004	74.728	78.016	4,19%
TN0006060016	STAR	840	170.466	170.585	9,16%
TOTAL GENERAL		1.510.572	1.554.508	83,50%	
Pourcentage par rapport au total des actifs					82,01%

NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de 11.585 dinars contre 9.585 dinars à la même date de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	1.831	1.546	2.066
Dépositaire	975	804	517
Distributeurs	8.778	7.236	4.653
TOTAL	11.585	9.585	7.236

NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de 22.061 dinars contre 24.256 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etat, retenue à la source	-	107	-
CMF	158	138	164
Charges à payer	21.903	24.011	30.345
TOTAL	22.061	24.256	30.509

NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2024

Montant	1.981.324
Nombre de titres	19.152
Nombre d'actionnaires	35

Souscriptions réalisées

Montant	103
Nombre de titres émis	1
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(340.152)
Nombre de titres rachetés	(3.288)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(118.776)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	333.356
Frais de négociation de titres	(5.709)
Régularisation des sommes non distribuables	(9.047)

Capital au 31-03-2025

Montant	1.841.100
Nombre de titres	15.865
Nombre d'actionnaires	36

NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres accusent un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, ainsi que pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Dividendes</u> - des actions	-	-	87.792
TOTAL	-	-	87.792

NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 6.417 dinars contre 5.411 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Rémunération du gestionnaire	1.833	1.546	7.298
Rémunération du dépositaire	458	386	1.825
Rémunération du Distributeur	4.125	3.478	16.421
TOTAL	6.417	5.411	25.544

NOTE 10 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 5.631 dinars contre 6.903 dinars pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Redevance CMF	458	386	1.825
Services bancaires et assimilés	26	29	2.208
Taxes	172	140	562
Frais de publications	1.447	1.493	6.004
Honoraires CAC	976	1.776	7.141
Jetons de Présence	1.967	2.486	10 000
Autres	585	592	2.380
TOTAL	5.631	6.903	30.120

NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire : La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire : L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs : L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.